

FIRST OPEN

Home | Paris
23 Novembre 2016



CHRISTIE'S



FIRST OPEN

Home | Paris

23 Novembre 2016 à 15h

9, avenue Matignon, Paris 8^e

EXPOSITION PUBLIQUE

Jeudi 17 novembre 2016

de 10h à 18h

Vendredi 18 novembre 2016

de 10h à 18h

Samedi 19 novembre 2016

de 10h à 18h

Lundi 21 novembre 2016

de 10h à 18h

COMMISSAIRE-PRISEUR

Grégoire Debuire

CODE ET NUMÉRO DE LA VENTE

Pour tous renseignements ou ordres
d'achats, veuillez rappeler
la référence **CAMILLE - 12727**

Nous sommes à votre disposition
pour organiser des enchères
téléphoniques pour les œuvres d'art
ou objets de collection dont la valeur
est supérieure à € 2,000. We will
be delighted to organise telephone
bidding for lots above e 2,000.

RÉSULTATS DES VENTES

Paris : +33 (0)1 40 76 83 58

Londres : +44 (0)20 7627 2707

New York : +1 212 452 4100

christies.com

Première de couverture : lots 76, 77, 68

Deuxième de couverture : lots 60, 61, 62

Page 2 : détail lot 88

Quatrième de couverture : lot 45

IMPORTANT

La vente est soumise aux conditions
générales imprimées en fin de
catalogue. Il est vivement conseillé
aux acquéreurs potentiels de
prendre connaissance des
informations importantes, avis et
lexique figurant également en fin de
catalogue.

Participez à cette vente avec

CHRISTIE'S  **LIVE**

Cliqué, Adjudgé ! Partout ans le monde.

**Enregistrez-vous sur www.christies.com
jusqu'au mercredi 23 novembre à 8h30**

View catalogues and leave bids
online at **christies.com**

CHRISTIE'S FRANCE SNC
Agrément no. 2001/003

CONSEIL DE GÉRANCE
François de Ricqlès, Président,
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général
Stephen Brooks, Gérant
François Curriel, Gérant

CHRISTIE'S



SPÉCIALISTES POUR CETTE VENTE

Sonja Ganne
Directrice Internationale
sganne@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 86 21

Pauline De Smedt
Directrice du département
pdesmedt@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 83 54

Flavien Gaillard
Spécialiste
fgaillard@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 84 43

Emmanuelle Karsenti
Spécialiste
ekarsenti@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 83 90

François-Pierre Grossi-Méric
Coordinateur des ventes
fgrossi-meric@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 84 25

DÉPARTEMENT INTERNATIONAL DESIGN

INTERNATIONAL HEAD
Sonja Ganne
Tel: +33 (0)1 40 76 86 21

**INTERNATIONAL
SPECIALIST**
Simon Andrews
Tel: +44 (0)20 7752 3380

EUROPEAN HEAD
Jeremy Morrison
Tel : +44 (0)20 7752 3274

**WORLDWIDE
LONDON**
Jeremy Morrison
Simon Andrews
Joy McCall
Raffaella Goffredi
Tel: +44 (0)20 7752 3236

NEW YORK
Carina Villinger
Beth Vilinsky
Vanessa Booher
Jeni Sandberg
Tel: +1 212 636 2240

PARIS
Sonja Ganne
Pauline De Smedt
Emmanuelle Karsenti
Flavien Gaillard
Tel: +33 (0)1 40 76 84 31

**INTERNATIONAL
HEAD OF GROUP**
Cathy Elkies
+1 212 636 2901

**INTERNATIONAL
MANAGING DIRECTOR**
Keren Gottesman
+1 212 492 5483

**EUROPEAN BUSINESS
DIRECTOR**
Lucy Brown
Tel: +44 207 752 3167

BUSINESS MANAGER
PARIS
Virginie Barocas-Hagelauer
Tel: +33 (0)1 40 76 85 63

CALENDRIER DES VENTES DESIGN

**22 NOVEMBRE
DESIGN
VENTE DU SOIR**
PARIS

**22 NOVEMBRE
CENTENAIRE BUGATTI**
PARIS

**16 NOVEMBRE
LALIQUE**
LONDRES, SOUTH
KENSINGTON

**12 DÉCEMBRE
DESIGN**
NEW YORK

**12 DÉCEMBRE
THE COLLECTION
OF CHIARA AND
FRANCESCO CARRARO**
NEW YORK

**1^{ER} - 13 DÉCEMBRE
TIFFANY STUDIOS**
ONLINE

SERVICES

**ORDRES D'ACHAT ET
ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES
ABSENTEE BIDS AND
TELEPHONE BIDS**
Nous sommes à votre disposition
pour organiser des enchères
téléphoniques pour les œuvres
d'art ou objets de collection dont
la valeur est supérieure à €2,000.
We will be delighted to organise
telephone bidding for lots above
€2,000.
Tel: +33 (0)1 40 76 84 13
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51

POST-SALE SERVICES
Marie du Mesnil
Coordinateur d'après-vente
Paiement, Transport et retrait
des lots
Tel : +33 (0) 1 40 76 84 10
Fax: +33 (0) 1 40 76 84 47
postsaleParis@christies.com



■1

CHARLOTTE PERRIAND 1903-1999

Paire de fauteuils paillés N. 21, le modèle créé en 1935, édition Équipement de la Maison et BCB

Frêne, paille | ash, straw
H 77,5 x L 54,5 x P 64 cm | 30½ x 21½ x 25½ in

€4,000-6,000
\$4,500-6,600
£3,700-5,400

■2

CHARLOTTE PERRIAND 1903-1999

Guéridon N. 10, vers 1945, édition Équipement de la Maison et B.C.B.

Sapelli | sapele
H 36 x D 81,5 cm | 14¼ x 32 in

€3,000-5,000
\$3,400-5,500
£2,800-4,500

PROVENANCE

Collection privée, France.
Acquis par le propriétaire actuel, vers 1960

■3

MATHIEU MATÉGOT 1910-2001

Porte-revues, circa 1955

Métal, rigitulle peint et rotin | painted metal, perforated
sheet metal and rattan
H 44 x L 44 x P 14,5 cm | 17¾ x 17¾ x 5¾ in

€400-600
\$440-660
£370-540

△4

TOBIA SCARPA NÉ EN 1935

Coupe *Batutto*, vers 1965-1970

Verre teinté martelé | wheel carved stained glass

H 6,5 x L 32,5 x l 27,5 cm | 2½ x 12¾ x 10¾ in

Signée *venini italia* à la pointe au revers

€1,500-2,500

\$1,700-2,800

£1,400-2,300

BIBLIOGRAPHIE

Venini, catalogue rouge, n°8500

■5

DIEGO GIACOMETTI 1902-1985

Tapis *La promenade des amis*, le modèle créé en 1984

Laine | wool

176 x 230 cm | 69¼ x 90½ in

Signé *DIEGO GIACOMETTI* sur un bolduc au revers

€10,000-15,000

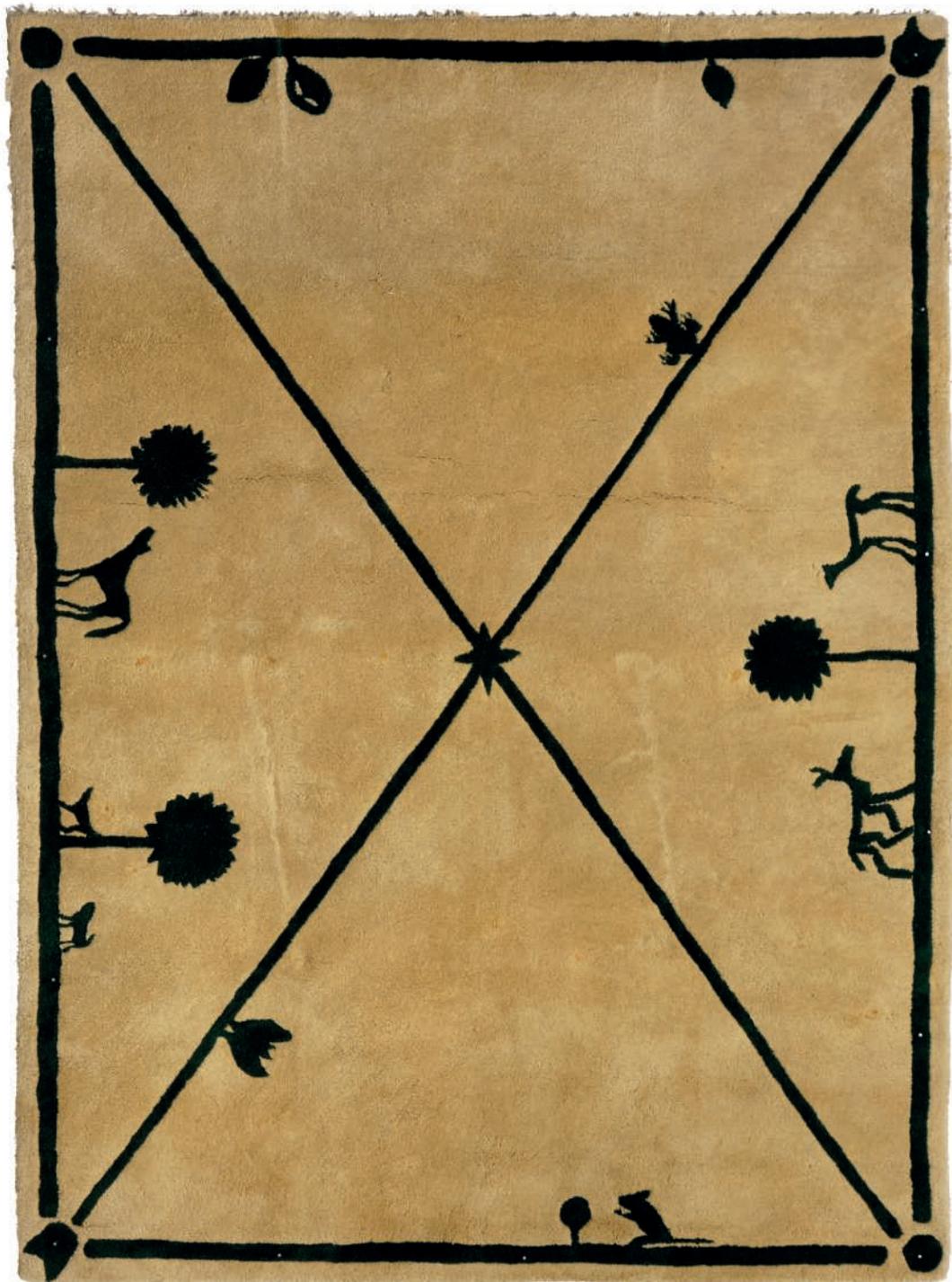
\$12,000-17,000

£9,100-14,000

Ce modèle est édité à 100 exemplaires, hors épreuves d'artiste.

This model is part of an edition of 100, plus artist proofs.







6



7



8

■ 6

ROBERT MATHIEU 1921-2002

Lampadaire *N°51*, le modèle créé en 1950-1951

Laiton, fonte d'acier laquée ; les abat-jour remplacés
| brass, lacquered cast iron; shades replaced
H 190 cm | 74 $\frac{3}{8}$ in

€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400

■ 7

PHILIP ARCTANDER 1916-1994

Fauteuil *Clam*, le modèle créé en 1944

Hêtre, retapissé de peau de mouton | beechwood,
sheepskin re-upholstered
H 81 x L 72 x P 80 cm | 31 $\frac{7}{8}$ x 28 $\frac{3}{8}$ x 31 $\frac{1}{2}$ in

€10,000-15,000

\$12,000-17,000

£9,100-14,000

■ 8

MARCEL BREUER 1902-1981

Table basse *B12*, le modèle créé vers 1929

Métal chromé, chêne teinté | chromed metal, stained oak
H 60 x L 76 x P 39,5 cm | 23 $\frac{3}{8}$ x 30 x 15 $\frac{1}{2}$ in

€800-1,200

\$880-1,300

£730-1,100

PROVENANCE

Collection privée, Paris





1.9

NICK BRANDT NÉ EN 1964

Giraffe Triptych, Maasai Mara, 2005

3 tirages pigmentaires | 3 archival pigment print
signé, daté et numéroté '10|12' au crayon (marge)
chaque image 112 x 95 cm | 44 x 37% in
l'ensemble : 141 x 380 cm | 55½ x 149% in

(3)

€25,000-30,000

\$28,000-33,000

£23,000-27,000



10

■ 10

BERNARD RÉQUICHOT 1929-1961

Le bal des bois funèbres

signé et daté 'Réquichot 1954' (en bas à droite) et titré 'Le bal des bois funèbres' (en bas à gauche) ; signé et inscrit 'Réquichot 8 rue des Saint Pères' (au dos)

huile sur toile | oil on canvas

64 x 80 cm | 25.2 x 31½ in

Peint en 1954.

€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400

PROVENANCE

Galerie Daniel Cordier, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

11

AUJOURD'HUI ART ET ARCHITECTURE

Ensemble de revues du N°1 janvier-février 1955 au N°39 novembre 1962, Paris.

39 fascicules in-4 reliés en 8 volumes demi maroquin
brique dos à nerf. Couvertures conservées | 39 volumes 4°
bound in 8 volumes red half-morocco, wrappers preserved
31 x 25 cm (chaque volume) | 12½ x 9¾ in (each volume)

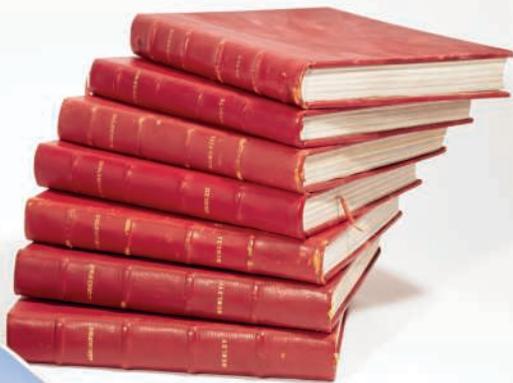
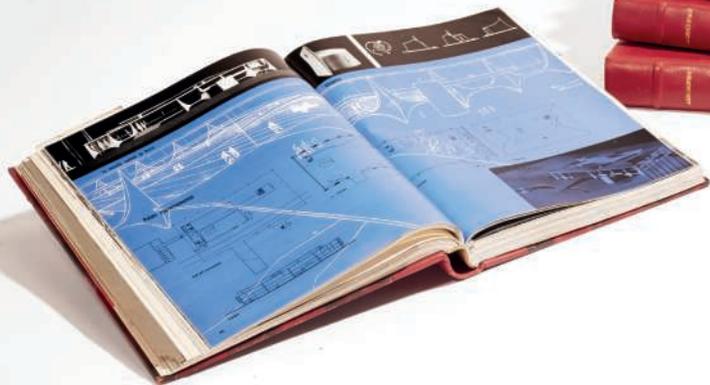
€1,500-2,000

\$1,700-2,200

£1,400-1,800

PROVENANCE

Collection privée, Paris.



11



λ12

ANNA QUINQUAUD 1890-1984

Aïssatou, femme de Mamadou Alpha (Boussarak),
vers 1931

Terre cuite (restaurée) | terracota (restored)
H 36 x L 14 x P 21 cm | 14½ x 5½ x 8¼ in

€6,000-8,000

\$6,800-9,200

£4,900-6,500

PROVENANCE

Vente Jacques Lenormand & Patrick Dayen, Atelier et
Collection Anna Quinquaud, Paris, 4 mars 1982, lot 93.
Collection privée, Paris, acquise dans cette dernière.

EXPOSITIONS

Exposition coloniale, Palais des Beaux-Arts et Palais de
l'A.O.F. (Afrique Occidentale Française), Paris, 1931.

■13

ATTRIBUÉS À FRITS SCHLEGEL 1896-1965

Paire de fauteuils, vers 1935, édition Fritz Hansen

Chêne, retapissés de peau de chèvre | oak, goatskin re-upholstered

H 89 x L 72 x P 80 cm (chacun) | 35 x 28 $\frac{3}{8}$ x 31 $\frac{1}{2}$ in (each)

(2)

€5,000-7,000

\$5,600-7,700

£4,600-6,300

■14

CHARLOTTE PERRIAND 1903-1999

Table basse, édition Équipement de la Maison et B.C.B., vers 1945

Frêne | ash

H 34,5 x L 138 x l 52 cm | 13 $\frac{1}{2}$ x 54 $\frac{3}{8}$ x 20 $\frac{1}{2}$ in

€8,000-12,000

\$8,900-13,000

£7,300-11,000

PROVENANCE

Collection privée, France.

Acquis par le propriétaire actuel auprès de la galerie Steph Simon, Paris, 1964.

λ15

GEORGES JOUVE 1910-1964

Bouteille, vers 1955

Céramique émaillée | glazed ceramic

H 36 cm | 14 $\frac{2}{3}$ in

Signée *JOUVE* et portant le sigle alpha de l'artiste au revers

€12,000-15,000

\$14,000-17,000

£11,000-14,000



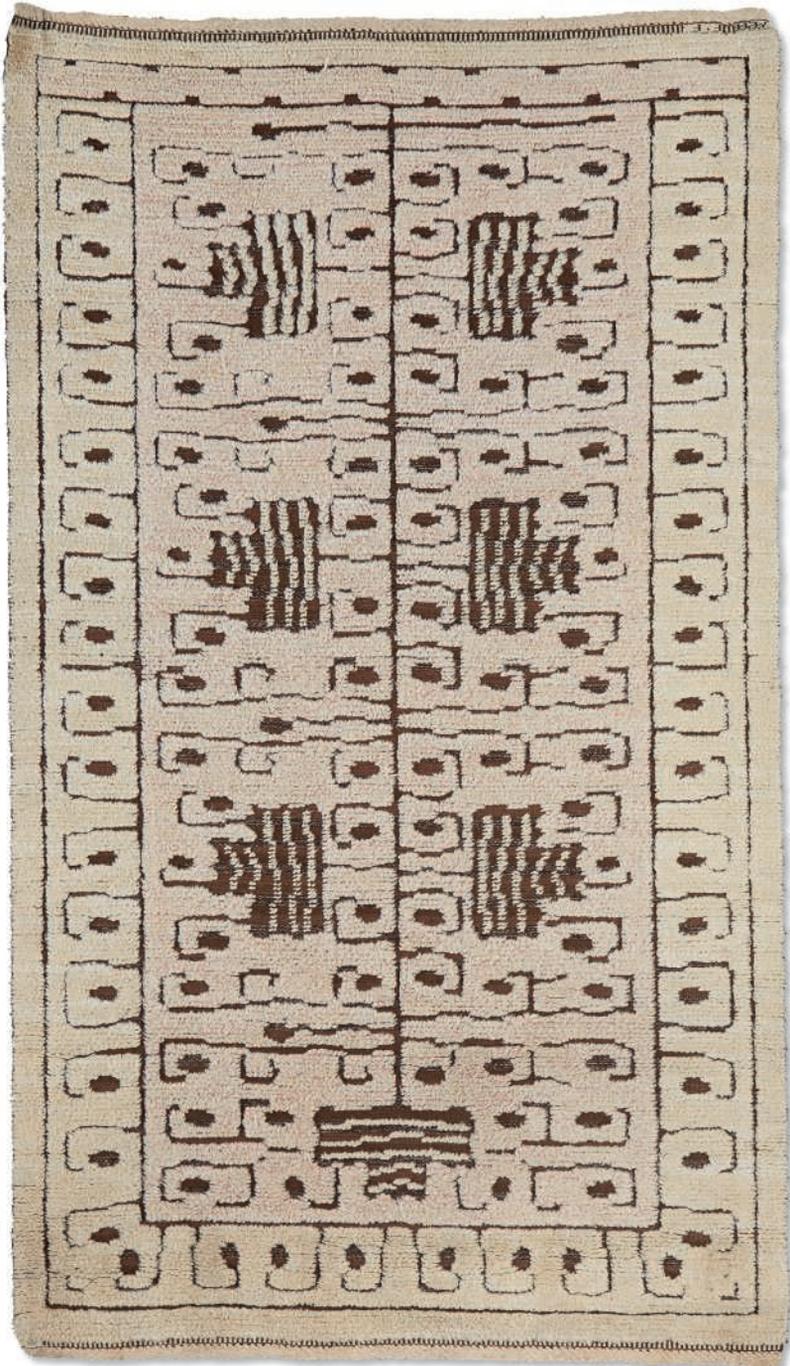
13



15



14





17

▲ ■ 16

**MANUFACTURE MÄRTA
MÄS-FJETERSTRÖM** Fondée en 1919

Tapis *Skvattram*, le modèle créé en 1938, tissé après 1941

Laine, tissé main | handwoven wool
Monogrammé *ABMMF* dans un angle
225 x 130 cm | 88½ x 51¼ in

€6,000-8,000
\$6,700-8,800
£5,500-7,200

■ ▲ 17

FRANÇOIS-XAVIER LALANNE 1927-2008

La mémoire du rhinocéros, 1980

Eau-forte et aquatinte en couleurs sur Arches, en feuille
| etching and aquatint in colours on Arches

Signée, datée et annotée *20/60 F Lalanne 80* au crayon
34 x 59 cm | 13¾ x 23¼ in
59,5 x 84,5 cm (avec cadre) | 23½ x 33¼ in (with frame)

€2,500-3,500
\$2,800-3,900
£2,300-3,200

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

■ 18

PHILIPPE HIQUILY 1925-2013

Table basse, 1994

Bronze doré et bois fossilisé | gilt bronze and petrified wood

H 59 x D 60 cm | 23¼ x 23⅝ in

Signée *Hiquily* sur un pied

€30,000-50,000

\$34,000-55,000

£28,000-45,000

L'édition de ce modèle est limitée à 8 exemplaires + 4 épreuves d'artiste.

This model is part of an edition of 8 + 4 artist proofs.

■ 19

PHILIPPE HIQUILY 1925-2013

Guéridon, 1994

Bronze doré et bois fossilisé | gilt bronze and petrified wood

H 75 x D 38 cm | 29½ x 15 in

Signé *Hiquily* sur un montant

€15,000-20,000

\$17,000-22,000

£14,000-18,000

L'édition de ce modèle est limitée à 8 exemplaires + 4 épreuves d'artiste.

This model is part of an edition of 8 + 4 artist proofs.



18



19



20



21



22

■20

MATHIEU MATÉGOT 1910-2001

Trolley, circa 1955

Laiton, verre, métal, rigidulle peint | brass, glass, painted metal
and perforated sheet metal

H 69 x L 66 x P 66 cm | 27 $\frac{1}{8}$ x 26 x 26 in

€3,000-4,000

\$3,400-4,400

£2,800-3,600

■21

ATTRIBUÉ À FLEMMING LASSEN 1902-1984

Fauteuil, vers 1935

Hêtre, retapissé de peau de mouton | beechwood, sheepskin
re-upholstered

H 96 x L 78 x P 80 cm | 37 $\frac{3}{4}$ x 30 $\frac{3}{4}$ x 31 $\frac{1}{2}$ in

€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400

■22

MATHIEU MATÉGOT 1910-2001

Porte-bûches, 1958-1959

Métal peint, rigidulle et laiton | painted metal, perforated sheet
metal and brass

50,5 x 43 x 34 cm | 19 $\frac{1}{8}$ x 17 x 13 $\frac{3}{8}$ in

€800-1,200

\$880-1,300

£730-1,100

23

AARON SISKIND 1903-1991

Harlem, vers 1935

Tirage argentique | gelatin silver print
signé, titré et daté à l'encre (marge)
image 20.4 x 28.1 cm | 8 x 11 in
feuille 37.7 x 35.3 cm | 14⁷/₈ x 13⁷/₈ in

€3,500-5,000

\$3,900-5,500

£3,200-4,500

24

JEANLOUP SIEFF 1933-2000

Harper's Bazaar, Musée Capitolin, Rome, 1962

Tirage argentique | gelatin silver print
titré, daté à l'encre et cachet de copyright
du photographe (verso)
image/feuille 30.2 x 20.3 cm | 11⁷/₈ x 8 in

€3,000-5,000

\$3,400-5,500

£2,800-4,500

25

MELVIN SOKOLSKY NÉ EN 1933

With Chair, Harper's Bazaar, Paris, 1963

Tirage argentique | gelatin silver print
signé, titré, daté et numéroté '15|23' au crayon (verso)
image 35.5 x 35.2 cm | 14 x 13⁷/₈ in
feuille 50.5 x 40.5 cm | 19⁷/₈ x 16 in

€3,000-4,000

\$3,400-4,400

£2,800-3,600

PROVENANCE

Fahey|Klein Gallery, Los Angeles

Acquis directement auprès de celle-ci par le propriétaire
actuel



23



24



25



26

■26

JACQUES ADNET 1900-1984

Deux tables gigognes, vers 1950

Cuir piqué sellier, skaï | leather and skaï

H 45,5 x L 55,5 x l 35 cm (la plus grande) | 18 x 21 $\frac{1}{8}$ x 13 $\frac{3}{4}$ in
(the largest)

(2)

€2,000-3,000

\$2,200-3,300

£1,900-2,700

■27

ARNE JACOBSEN 1902-1971

Paire de chaises 3102, le modèle créé en 1955,
édition Fritz Hansen

Métal chromé, bois multiplis noirci | chromed metal,
ebonized plywood

H 79 x L 34,5 x P 38,5 cm (chacune) | 31 $\frac{1}{8}$ x 13 $\frac{1}{2}$ x 15 $\frac{1}{8}$ in
(each)

Chacune portant le tampon *FH DANMARK* au revers de
l'assise

(2)

€1,500-2,000

\$1,700-2,200

£1,400-1,800

28

SERGE MOUILLE 1922-1988

Applique murale à un bras pivotant, 1955

Laiton, métal et aluminium laqué | brass, lacquered metal
and aluminium

H 35 x L 29 x P 41 cm | 13 $\frac{3}{4}$ x 11 $\frac{3}{8}$ x 16 $\frac{1}{8}$ in

€2,000-3,000

\$2,200-3,300

£1,900-2,700

PROVENANCE

Chambre d'étudiant, Cité universitaire d'Antony, Paris, 1955.

29

TOBIA SCARPA NÉE EN 1935 POUR VENINI

Ensemble de trois vases *Occhi*, vers 1960

Verre teinté | stained glass

H 30,8 cm (le plus grand) | 12 $\frac{1}{8}$ in (the tallest)

Le revers de chaque vase portant le tampon à l'acide (ou trace) *venini murano ITALIA*, dont l'un avec une étiquette en papier imprimée [...] *RANO VENEZIA|N|MADE IN ITALY*

(3)

€6,000-8,000

\$6,700-8,800

£5,500-7,200

■30

ATTRIBUÉ À VIGGO BOESEN 1907-1985

Mobilier de salon comprenant un canapé et deux
fauteuils, vers 1950

Chêne teinté, retapissé de peau de mouton | stained oak,
sheepskin re-upholstered, comprising one sofa and two
armchairs

H 84 x L 154 x P 95 cm (le canapé) | 33 x 60 $\frac{1}{8}$ x 37 $\frac{1}{8}$ in (the
sofa)

H 82 x L 80 x P 72 cm (chaque fauteuil) | 32 $\frac{1}{4}$ x 31 $\frac{1}{2}$ x 28 $\frac{3}{8}$
in (each armchair)

(3)

€20,000-30,000

\$23,000-33,000

£19,000-27,000

■31

ALVAR AALTO 1898-1976

Lampadaire *A805* dit *Angel wings*, vers 1950, édition
Valaistustyö Ky

Laiton, cuir, acier laqué | brass, leather, lacquered metal

H 172 cm | 67 $\frac{3}{8}$ in

Estampillé *Valaistustyö* et numéroté *4805* sur le fût

€5,000-7,000

\$5,600-7,700

£4,600-6,300





30



■32

CHARLOTTE PERRIAND 1903-1999

Ensemble de huit appliques *CP1*, le modèle créé en 1962, édition Steph Simon

Métal laqué et plastique | lacquered metal and plastic
H 12,5 x L 18 x l 7 cm (chacune) | 5 x 7 x 2¾ in (each)

(8)

€2,500-3,500

\$2,800-3,900

£2,300-3,200

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

■33

CHARLOTTE PERRIAND 1903-1999

ET PIERRE JEANNERET 1896-1967

Table de salle à manger N. 6 et six *chaises N. 19*, vers 1945, édition Equipement de la Maison et B.C.B.

Frêne, sapelli et paille | ash, sapele and straw
H 71,5 x L 150 x l 84,5 cm (la table) | 28½ x 59 x 33¼ in (the table)
H 83 cm (chaque chaise) | 32½ in (each chair)

(7)

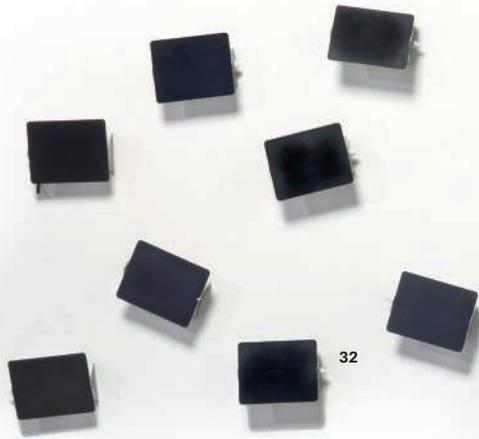
€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400

PROVENANCE

Collection privée, France.



32



33



34



35

λ.34

BERNARD RÉQUICHOT 1929-1961

Sans titre

signé 'Réquichot' (en bas à droite) | signed lower right

huile sur toile | oil on canvas

29 x 35 cm | 11½ x 13¾ in

Peint en 1956.

€3,000-5,000

\$3,400-5,500

£2,800-4,500

PROVENANCE

Galerie Daniel Cordier, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

λ.36

BERNARD RÉQUICHOT 1929-1961

Sans titre

huile sur toile | oil on canvas

53,5 x 79 cm | 21 x 31 in

Peint en 1952.

€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400

PROVENANCE

Galerie Daniel Cordier, Paris

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

■.35

RENA DUMAS 1937-2009 ET PETER COLES 1955-1985 POUR HERMÈS

Bureau pliant *Pippa*, le modèle créé en 1983, celui-ci réalisé vers 1990

Alisier, cuir et laiton | alisier, leather and brass

H 80,5 x L 85,7 x P 69,8 cm | 31¾ x 33¾ x 25½ in

Estampillé *HERMÈS PARIS* sur le plateau

€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400

La série *Pippa* sera exposée au Salon des Artistes

Décorateurs, Paris, 1985

The Pippa series was exhibited at the Salon des Artistes

Décorateurs, Paris, 1985

■.37

SERGE MOUILLE 1922-1988

Lampe *Agraffée deux rotules*, vers 1958

Métal et aluminium laqué, laiton | lacquered metal and aluminium, brass

H 64 x l 30 x P 30 cm | 25¼ x 11¼ x 11¼ in

€2,000-3,000

\$2,200-3,300

£1,900-2,700





138

NICK BRANDT NÉ EN 1964

Lion before storm, 2006

tirage pigmentaire | archival Pigment Print
signé, daté et numéroté '23|25' au crayon (marge)
image 46 x 65 cm | 18 $\frac{1}{8}$ x 25 $\frac{5}{8}$ in

€10,000-15,000

\$12,000-17,000

£9,100-14,000

139

PACO RABANNE NÉ EN 1934

Table basse, vers 1975, édition Studio Georges Mathias

Laiton, métal laqué, agathe | brass, lacquered steel, agathe

H 44,5 x L 125,5 x l 75,5 cm | 17 $\frac{1}{2}$ x 49 $\frac{3}{8}$ x 29 $\frac{3}{4}$ in

Signée *Paco Rabanne* au centre du plateau

€6,000-8,000

\$6,700-8,800

£5,500-7,200

140

MÄRTA BLÖMSTEDT 1899-1982

Fauteuil, vers 1939

Bouleau teinté, retapissé de peau de mouton | stained birch,
sheepskin re-upholstered

H 90 x l 106 x P 90 cm | 35 $\frac{1}{2}$ x 41 $\frac{3}{4}$ x 35 $\frac{1}{2}$ in

€8,000-12,000

\$8,900-13,000

£7,300-11,000



38



39



40



41



43

42

■41

PETER KLASSEN NÉ EN 1935

Container gris

signé, titré et daté 'KLASEN "Container Gris" 1975' (au dos)

acrylique sur toile | acrylic on canvas

100 x 81 cm | 39 $\frac{1}{8}$ x 31 $\frac{1}{8}$ in

Peint en 1975.

€10,000-15,000

\$12,000-17,000

£9,100-14,000

PROVENANCE

Collection Jacques Damase, Paris

Vente anonyme, Christie's, Paris, 12 décembre 2007, lot 270

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

■42

SILVIO CAVATORTA 1899-1957

Bureau, le modèle créé en 1952

Acajou tapissée de velours | mahogany velvet upholstery

H 78 x L 169 x P 78 cm | 30 $\frac{3}{4}$ x 66 $\frac{1}{2}$ x 30 $\frac{3}{4}$ in

€7,000-9,000

\$7,800-9,900

£6,400-8,100

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

■43

JACQUES QUINET 1918-1992

Lampe *Casquette*, 1957

Bronze doré et laqué | gilt and lacquered bronze

H 38 cm | 15 in

€3,000-5,000

\$3,400-5,500

£2,800-4,500



44

λ44

NICK BRANDT NÉ EN 1964

Portrait of lioness against rock, 2007

tirage pigmentaire | archival pigment print
signé, daté et numéroté '12|25' au crayon (marge)
image 51 x 51 cm | 20 x 20 in

€8,000-12,000

\$8,900-13,000

£7,300-11,000

45

TOBIA SCARPA NÉ EN 1935 POUR VENINI

Ensemble de trois vases *Nero-Lattimo Occhi*, vers
1960

Verre teinté | stained glass

H 31 cm (le plus grand) | 12¼ in (the tallest)

Chaque vase portant le tampon à l'acide (ou traces) *venini
murano ITALIA* au revers

(3)

€6,000-8,000

\$6,700-8,800

£5,500-7,200



■46

PAUL FRANKL 1886-1958

Table basse 5028, vers 1950, édition Johnson
Furniture Company

Liège teinté blanc, acajou | white-stained cork, mahogany
H 46,5 x L 183 x l 91 cm | 14½ x 72 x 36 in
Numérotée 5028 468 au pochoir au revers du plateau

€7,000-9,000

\$7,800-9,900

£6,400-8,100

PROVENANCE

Vente Wright Chicago, *Important Design*, 18 mai 2008, lot 416.
Collection privée, Londres.



■47

MARCEL BREUER 1902-1981

Chaise-longue, vers 1936-1938, édition Heals & Sons, Londres

Bouleau et placage de bouleau thermoformé ; tapissé
| birch and birch-veneered plywood; tapissé
H 82,5 x L 55 x P 140 cm | 32½ x 21½ x 55 in

€15,000-25,000

\$17,000-28,000

£14,000-23,000

PROVENANCE

Collection privée, Angleterre.

Dans la famille par descendance.



47

■ 48

DANIEL BUREN NÉ EN 1938

Une peinture en deux pour deux murs

peinture acrylique blanche sur toile de coton tissé à rayures blanches et noires, alternées et verticales de 8.7 cm de large chacune | white acrylic on fabric with black and white vertical stripes, each 8.7 cm. large

(i) 270 x 70 cm | 106¼ x 27½ in

(ii) 270 x 140 cm | 106¼ x 55½ in

Réalisé en 1977

Estimate on Request

PROVENANCE

Galerie Paul Maenz, Cologne

Acquis auprès de celle-ci par le propriétaire actuel

Un avertissement (certificat) sera rédigé par Daniel Buren au nom du nouvel acquéreur.





49

SERGE MOUILLE 1922-1988

Lampe *Antony*, 1955

Laiton, aluminium et métal repeint | brass, aluminium and re-painted metal

H 42 cm | 16½ in

€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

Ce modèle de lampe a été créé pour les chambres d'étudiants de la cité universitaire d'Antony à Paris. D'après le livre d'achat de la ville, 296 unités ont été commandées, mais seulement une soixantaine d'exemplaires ont été réalisés.

This model was designed to furnish the student bedrooms for the Antony university residence in Paris. According to the city's purchase ledger, 296 units were ordered, but only 60 or so lamps were ever executed.

■50

CHARLOTTE PERRIAND 1903-1999 ET PIERRE JEANNERET 1896-1967

Bahut N. 2, vers 1945, édition Équipement de la Maison et B.C.B.

Frêne | ash

H 110 x L 164 x l 41 cm | 43¾ x 64½ x 16½ in

€7,000-9,000

\$7,800-9,900

£6,400-8,100

PROVENANCE

Collection privée, France.

Acquis par le propriétaire actuel auprès de la galerie Steph Simon, Paris, 1964.

■51

RENÉ HERBST 1891-1982 POUR SIEGEL

Mannequin buste de femme, vers 1930

Contreplaqué, métal et aluminium | plywood, metal and aluminium

H 88,5 x L 41,5 x P 15 cm | 34¾ x 16¾ x 5¾ in

Portant les cachets *SIEGEL PARIS* au revers de la base et *SIEGEL MOD DEPOSE BREVETE SGDG* sur la tige

€2,000-3,000

\$2,200-3,300

£1,900-2,700



49

51

50



53



52



■52

ARNE JACOBSEN 1902-1971

Fauteuil *Egg chair* et son ottoman, modèle 3317 créé en 1958, édition Fritz Hansen

Cuir et fonte d'aluminium | leather and cast aluminium
H 98 x L 89 x P 72 cm (le fauteuil) | 38½ x 35 x 28¾ in (the armchair)

H 43 x L 55 x P 40 cm (l'ottoman) | 17 x 21¾ x 15¾ in (the ottoman)

Portant les inscriptions 520015 FH DANMARK et une étiquette *Made in Denmark DANISH Control* au revers du piétement

€7,000-9,000

\$7,800-9,900

£6,400-8,100

53

MATHIEU MATÉGOT 1910-2001

Miroir *Horse Guard*, 1961

Laiton, cuir et peau de poulain | brass, leather and hide
66 x 56 cm | 26 x 22 in

€3,000-4,000

\$3,400-4,400

£2,800-3,600

1.54

LINE VAUTRIN 1913-1997

Boîte *Icare*, 1946

Bronze doré | gilt bronze
H 2,8 x L 9,2 x l 7,5 cm | 1 1/8 x 3 5/8 x 3 in
Estampillée *LINE VAUTRIN* au revers

€800-1,200

\$880-1,300

£730-1,100

PROVENANCE

Collection privée, France.

1.55

LINE VAUTRIN 1913-1997

Vide-poches, vers 1960

Taloseil teinté et émail | *stained taloseil and enamel*
H 2,8 x 13,5 cm | 1 1/8 x 5 1/4 in
Signé *Line Vautrin* au revers

€800-1,200

\$880-1,300

£730-1,100

PROVENANCE

Collection Hélène Théodoropoulos, distributeur exclusif et propriétaire de la *boutique Line Vautrin*, Casablanca, Maroc. Dans la famille par descendance.

1.56

LINE VAUTRIN 1913-1997

Boîte *Empreinte*, 1944-1946

Bronze argenté, émail | silvered bronze, enamel
H 10,5 cm | 4 1/8 in
Estampillée *LINE VAUTRIN* au revers

€700-1,000

\$770-1,100

£640-900

PROVENANCE

Collection privée, France, acquise par la mère du propriétaire actuelle directement auprès de l'artiste.

Nous remercions Mme Marie-Laure Bonnaud-Vautrin pour son aide à la rédaction de ces notices.

We would like to thank Mrs Marie-Laure Bonnaud-Vautrin for her assistance with the cataloguing of these lots.



56



55



54

57



57

MAISON DESNY 1927-1933

Vase, vers 1930

Métal argenté | silvered metal

H 17 cm | 6 $\frac{5}{8}$ in

Estampillé *DESNY PARIS/MADE IN FRANCE* avec le cachet *DEPOSE* et le poinçon du maître orfèvre au revers

€2,500-3,000

\$2,800-3,300

£2,300-2,700

■.58

PHILIPPE HIQUILY 1925-2013

Fauteuil *Polysex*, 1994

Résine composite patinée, tapissé de velours | patinated composite resin, velvet upholstery

H 100 x L 92 x P 75 cm | 39 $\frac{3}{8}$ x 36 $\frac{1}{4}$ x 29 $\frac{1}{2}$ in

Signé et numéroté *Hiquily* $\frac{3}{8}$ B sur le pied avant droit

€10,000-15,000

\$12,000-17,000

£9,100-14,000

L'édition de ce modèle est limitée à 8 exemplaires + 4 épreuves d'artiste, dans quatre couleurs différentes.

This model is part of a limited edition of 8 + 4 artist proofs, in four different colors.

■.59

PHILIPPE HIQUILY 1925-2013

Canapé *Unisex*, 1994

Résine composite patinée, tapissé de velours | patinated composite resin, velvet upholstery

H 105 x L 175 x P 78 cm | 41 $\frac{3}{8}$ x 68 $\frac{7}{8}$ x 30 $\frac{3}{4}$ in

Signé et numéroté *Hiquily* $\frac{7}{8}$ M sur un pied

€15,000-20,000

\$17,000-22,000

£14,000-18,000

L'édition de ce modèle est limitée à 8 exemplaires + 4 épreuves d'artiste, dans quatre couleurs différentes.

This model is part of a limited edition of 8 + 4 artist proofs, in four different colors.



58





60



61



62



λ60

PHILIPPE HIQUILY

1925-2013

Collier, 1992, édition Patrice Trigano

Or poli, 18 carats (750), poinçons français | polished gold, 18 carats (750), french assay marks
D 13,5 x L (pendentif) 9 cm | 9½ x 3½ in (pendent)
Poids brut (*gross weight*) : 104,92 g
Signé et numéroté *Hiquily 2/8* au revers

€8,000-12,000
\$8,900-13,000
£7,300-11,000

L'édition de ce modèle est limitée à 8 exemplaires + 4 épreuves d'artiste.

This model is part of a limited edition of 8 + 4 artist proofs.

λ61

PHILIPPE HIQUILY

1925-2013

Broche, 1992, édition Patrice Trigano

rubis, saphirs, émeraude en cabochons sertis, monture en or jaune 18 carats (750) martelé, poinçons français | rubis, sapphires and emeralds, mounted in yellow 18 carat gold (750)
10,5 x 4 cm | 4¼ x 1½ in
Poids brut (*gross weight*) : 34,83 g
Signée et numérotée *Hiquily 2/8* au revers

€3,000-4,000
\$3,400-4,400
£2,800-3,600

L'édition de ce modèle est limitée à 8 exemplaires + 4 épreuves d'artiste.

This model is part of a limited edition of 8 + 4 artist proofs.

λ62

PHILIPPE HIQUILY

1925-2013

Paire de boucles d'oreilles, 1992, édition Patrice Trigano

Saphirs taille cabochon, monture en or jaune 18 carats (750), poinçons français | cabochon-cut sapphires, mounted in yellow 18 carats gold (750), french assay marks
9,5 x 4,5 cm | 3¾ x 1¾ in
Poids brut (*gross weight*) : 40,00 g
Une boucle d'oreille signée et numérotée *Hiquily 2/8* au revers

€2,000-3,000
\$2,200-3,300
£1,900-2,700

L'édition de ce modèle est limitée à 8 exemplaires + 4 épreuves d'artiste.

This model is part of a limited edition of 8 + 4 artist proofs.

λ63

VIVIANNA TORUN BÜLOW-HÜBE

1927-2004

Un collier et deux paires de boucles d'oreilles, vers 1948

Laiton, fil de laiton, ébène et noyer | brass, brass wire, ebony and walnut
D 10,9 x L (du pendentif) 13,5 cm (le collier) | 6¾ x L (of the pendant) 5¾ in (the necklace)
L 6,5 cm (chaque boucle d'oreilles) | 2½ in (each earring)
Une paire de boucles d'oreilles signée *Torun*

(5)

€4,000-6,000
\$4,500-6,600
£3,700-5,400

λ64

VIVIANNA TORUN BÜLOW-HÜBE

1927-2004

Parure, vers 1950

Argent et cristal ; comprenant un collier et une paire de boucles d'oreilles | silver and crystal; comprising a necklace and a pair of earrings
D 10,9 x L (du pendentif) 17 cm (le collier) | 4¼ x (length of the pendant) 6¾ in (the necklace)
H 5,5 cm (chaque boucle d'oreilles) | 2¼ in (each earring)
Chaque pièce portant le poinçon Minerve et le poinçon au crabe ; la broche signée *Torun*

(3)

€4,000-6,000
\$4,500-6,600
£3,700-5,400

λ65

VIVIANNA TORUN BÜLOW-HÜBE

1927-2004

Parure, vers 1955-1962

Argent, galets polis, cristal ; comprenant un collier et une broche | silver, polished pebbles, crystal; comprising one necklace and a brooch
D 13,6 cm (le collier) | 5¾ in (the necklace)
L 9 cm (la broche) | 3½ in (the brooch)
Chaque pièce portant le poinçon Minerve et le poinçon au crabe ; la broche signée *Torun*

(2)

€6,000-8,000
\$6,700-8,800
£5,500-7,200



63





64





65



■ 1.66

MILA LIGHTS NÉE EN 1975

The Night is young

acrylique sur toile | acrylic on canvas

signé 'MILA LIGHTS' (en bas à gauche); signé, titré et daté

'The night is young' Mila Lights mai 2016' (au dos)

150 x 150 cm | 59 x 59 in

Peint en 2016.

€10,000-15,000

\$12,000-17,000

£9,100-14,000



"The light of our soul is eternal and Art is its messenger" - Mila Lights



λ67

LINE VAUTRIN 1913-1997

Collier *Le Furet*, vers 1945

Bronze doré | gilt bronze

L 43 cm | 17 in

Estampillé *LINE VAUTRIN* et *L.V.* au revers d'un maillon

€800-1,200

\$880-1,300

£730-1,100

PROVENANCE

Collection privée, France, acquis par la mère du propriétaire actuel directement auprès de l'artiste.

68

CLAUDE LALANNE NÉE EN 1925

Broche *Pomme Bouche*, 1990, édition Arthus-Bertrand

Bronze patiné | patinated bronze

4 x 3,5 cm | 1½ x 1¾ in

Monogrammée et signée *C.L.LALANNE* avec l'estampille du bijoutier *A-B PARIS* au revers

€800-1,200

\$880-1,300

£730-1,100

■69

MARIA PERGAY NÉE EN 1930

Paire de *tables cubes*, le modèle créé en 1968

Acier inoxydable | stainless steel

C 40 cm (chacun) | 15¾ in (each)

€2,500-3,500

\$2,800-3,900

£2,300-3,200

PROVENANCE

Collection privée, Paris.

Nous remercions Madame Maria Pergay pour son aide à la rédaction de cette notice.

We would like to thank Mrs Pergay for her assistance with the cataloguing of his lot.

■70

MAX INGRAND 1908-1969

Lampe *Fontana*, le modèle créé en 1954, édition Fontana Arte

Laiton | brass

H 74 cm | 29¼ in

€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400



69



70



71

■71

MARIA PERGAY NÉE EN 1930

Applique *Totem*, vers 1974

Acier inoxydable, laiton, bronze poli | stainless steel, brass, polished bronze

H 58,5 x l 34,5 x P 23 cm | 23 x 13½ x 9 in

Signée *maria pergay* à la partie inférieure

€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400

Nous remercions Madame Maria Pergay pour son aide à la rédaction de cette notice.

We would like to thank Mrs Pergay for her assistance with the cataloguing of this lot.

■72

TRAVAIL FRANCAIS

Guéridon moderniste, vers 1930

Verre et laiton nickelé | glass and nickelled brass

H 74 x D 75 cm | 29⅞ x 29½ in

€3,000-5,000

\$3,400-5,500

£2,800-4,500





73

■ 73

FÉLIX AGOSTINI 1910-1980

Lampadaire *Nymphe*, le modèle créé vers 1955, celui-ci réalisé vers 1965

Bronze verni or, l'abat-jour d'origine | varnished gilt bronze, original shade

H 189 cm (avec abat-jour) | 74 $\frac{3}{8}$ in (with shade)

€8,000-12,000

\$8,900-13,000

£7,300-11,000

PROVENANCE

Collection privée, Paris, acquis directement auprès de l'artiste par les parents du propriétaire actuel, vers 1965.

■ 74

LINE VAUTRIN 1913-1997

Miroir *Chardon*, vers 1955

Talosel teinté, fragments de miroir teinté, la glace sorcière | stained talosel, stained mirror fragments inlay, convex mirror

D 32 cm | 12 $\frac{1}{2}$ in

€8,000-12,000

\$8,900-13,000

£7,300-11,000

PROVENANCE

Collection privée, France, acquis par le père du propriétaire actuel directement auprès de l'artiste dans les années 50.

■ 75

ELISABETH GAROUSTE NÉE EN 1946 ET MATTIA BONETTI NÉ EN 1953

Guéridon *Fourches*, le modèle créé en 1990, édition *En attendant les barbares*, vers 2014

Bronze patiné, verre | patinated bronze, glass

H 70 x D 66 cm | 27 $\frac{1}{2}$ x 26 in

Portant l'estampille B.G. sur un montant

€2,500-3,500

\$2,800-3,900

£2,300-3,200



74



75



76



77



78

■76

FRITZ HANSEN MAISON FONDÉE
EN 1872

Fauteuil 1669, vers 1945

Hêtre, retapissé de peau de mouton | beechwood and
sheepskin re-upholstered
H 78 x L 80 x P 70 cm | 30¾ x 31½ x 27½ in

€4,000-6,000

\$4,500-6,600

£3,700-5,400

■77

PHILIPPE HIQUILY 1925-2013

Lampadaire, 2003

Résine composite dorée à la feuille d'or | composite resin
and gold leaf

H 191 x L 65 x P 30 cm | 75¾ x 25½ x 11⅞ in

Signé *Hiquily* sur le pourtour de la base

€25,000-35,000

\$28,000-39,000

£23,000-32,000

L'édition de ce modèle est limitée à 8 exemplaires + 4 épreuves
d'artiste, dans 4 couleurs différentes.

*This model is part of a limited edition of 8 + 4 artist proofs, in 4
different colours.*

■78

FRITZ HANSEN MAISON FONDÉE
EN 1872

Canapé 1669, vers 1945

Hêtre, retapissé de peau de mouton | beechwood,
sheepskin
re-upholstered

H 76,5 x L 187,5 x P 78 cm | 30⅞ x 73¾ x 30¾ in

€8,000-12,000

\$8,900-13,000

£7,300-11,000

■79

MARC DU PLANTIER 1901-1975

Tabouret, 1968, édition Galerie Jacques Lacloche

Métal doré, methacrylate | gilt metal, methacrylate
H 51 x L 49 x P 36 cm | 20 x 19¼ x 14½ in

€8,000-12,000

\$8,900-13,000

£7,300-11,000

PROVENANCE

Collection privée, Paris, acquis directement auprès de l'artiste au début des années 70.

Dans la famille par descendance.

■80

PHILIPPE HIQUILY 1925-2013

Miroir *Aux nénettes*, 2003

Résine composite dorée à la feuille d'or | composite resin and gold leaf

H 137 x L 71 x P 14 cm | 54 x 28 x 5½ in

Signé *Hiquily* en bas à droite

€20,000-30,000

\$23,000-33,000

£19,000-27,000

L'édition de ce modèle est limitée à 150 exemplaires.

This model is part of a limited edition of 150.







81



82



■81

MARCO ZANUSO 1916-2001

Paire de fauteuils *Lady*, le modèle créé en 1951,
édition Arflex

Métal peint et laiton ; retapissés de velours | painted metal
and brass; velvet re-upholstered

H 78,5 x l 79 x P 76 cm (chacun) | 31 x 31 x 30 in (each)

(2)

€2,000-3,000

\$2,200-3,300

£1,900-2,700

■82

GAETANO SCIOLARI 1927-1994

Applique potence à contrepoids, le modèle créé en
1959, édition Stilnovo

Laiton, métal peint et plomb | brass, painted metal and lead
L 107 cm | 42 $\frac{1}{8}$ in

Portant une étiquette *MILANO Stilnovo ITALY* à l'intérieur
de l'abat-jour

€2,500-3,000

\$2,800-3,300

£2,300-2,700

■83

D'APRÈS ANDY WARHOL 1928-1987

Table basse *Marilyn Monroe 11.24*, 2012, édition
Sunday B Morning

Bois peint, vélin fort, verre | *painted wood, wove paper, glass*
H 34 x L 91,5 x l 91,5 cm | 13½ x 36 x 36 in
Portant une plaque inscrite *Table basse 'ANDY' sérigraphie*
originale Sunday B. Morning N.Y. édition limitée à 150 ex.
numérotés certifiés. EX. N°82|150. sbaf édition - www.sbaf.fr
sur le côté de la base

€800-1,200

\$880-1,300

£730-1,100

Ce lot sera vendu avec un certificat d'authenticité.

This lot will be sold with a certificate of authentication.

■84

D'APRÈS ANDY WARHOL 1928-1987

Table basse *Marilyn Monroe 11.31*, 2012, édition
Sunday B Morning

Bois peint, vélin fort, verre | *painted wood, wove paper, glass*
H 34 x L 91,5 x l 91,5 cm | 13½ x 36 x 36 in
Portant une plaque inscrite *Table basse 'ANDY' sérigraphie*
originale Sunday B. Morning N.Y. édition limitée à 150 ex.
numérotés certifiés. EX. N°81|150. sbaf édition - www.sbaf.fr
sur un côté de la base

€800-1,200

\$880-1,300

£730-1,100

Ce lot sera vendu avec un certificat d'authenticité.

This lot will be sold with a certificate of authentication.



83



84



85



86



87

■85

GAETANO MISSAGLIA

Paire d'appliques *Spazio*, vers 1970

Métal laqué et chromé | chromed and lacquered metal

D 41 x P 19 cm | 16 $\frac{1}{8}$ x 7 $\frac{1}{2}$ in

(2)

€2,500-3,000
\$2,800-3,300
£2,300-2,700

■86

JOE COLOMBO 1930-1971

Fauteuil *Elda*, le modèle créé en 1965, édition Comfort - Longhi

Cuir et fibre de verre | leather and fiber glass

H 93 x l 96 x P 91 cm | 36 $\frac{5}{8}$ x 37 $\frac{3}{4}$ x 35 $\frac{7}{8}$ in

€3,000-5,000
\$3,400-5,500
£2,800-4,500

■87

LU HAONÉ EN 1969

Fish series, Tiananmen, 1999

Tirage chromogénique | chromogenic print

signé en chinois et numéroté '1|15' (verso)

image 65.7 x 124.7 cm | 25 $\frac{7}{8}$ x 49 in
feuille 68.5 x 126.5 cm | 27 x 49 $\frac{3}{4}$ in

€3,500-4,500
\$3,900-5,000
£3,200-4,100



■ 188

MATTIA BONETTI NÉ EN 1953

Table de salle à manger, commande spéciale, pièce unique, 2001

Bois laqué, fer forgé doré, verre églomisé | Lacquered wood, gilt wrought iron, egglomized glass
H 74 x L 244 x l 114 cm | 29 $\frac{1}{8}$ x 96 x 44 $\frac{7}{8}$ in
Monogrammée MB sur chaque pied

€8,000-12,000

\$8,900-13,000

£7,300-11,000

PROVENANCE

Collection privée, Paris.



CONDITIONS DE VENTE ACHETER CHEZ CHRISTIE'S

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

A. AVANT LA VENTE

1. Description des lots

(a) Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».

(b) Une description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

3. Etat des lots

(a) L'**état des lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation et l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni prise en charge de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à l'**état** de la part de Christie's ou du vendeur.

(b) Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition

peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ils ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

4. Exposition des lots avant la vente

(a) Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.

(b) L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous.

5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe applicable.

6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

7. Bijoux

(a) Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres gemmes et/ou nécessiter une attention particulière au fil du temps.

(b) Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.

(c) Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre gemme mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des

laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre gemme. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre gemme particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.

(d) En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres gemmes peuvent avoir été traitées ou améliorées.

8. Montres et horloges

(a) Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.

(b) Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.

(c) La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

B. INSCRIPTION A LA VENTE

1. Nouveaux enchérisseurs

(a) Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) pour les personnes physiques : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas

sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/ représentant (comme décrits plus bas) ;

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(vi) *Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration ainsi qu'une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire ;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

(b) Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

4. Enchère pour le compte d'un tiers

Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir

en son nom. Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès du tiers nommé.

5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur www.christies.com ou en personne. Si vous avez besoin de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

(a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

(b) Enchères par Internet sur Christie's Live

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur www.christies.com.

(c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur www.christies.com. Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchérirons pour votre compte à environ 50 % de **l'estimation** basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

C. PENDANT LA VENTE

1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les **lots** sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les **lots** qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole « à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à **l'estimation** basse du **lot**.

3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
- lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
- retirer un **lot** ;
- diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
- ouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou proposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de **l'estimation** basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le commissaire-priseur peut déclarer ledit **lot** invendu.

6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de **l'estimation** basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

7. Conversion de devises

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's LIVE) peut indiquer le montant des

enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

D. COMMISSION ACHETEUR, TAXES ET DROIT DE SUITE DES AUTEURS

1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €50.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €50.000 et jusqu'à €1.600.000 et 12% H.T. (soit 12.66% T.T.C. pour les livres et 14.40% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €1.600.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17,5% H.T. (soit 21% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

2. TVA

L'adjudicataire est redevable de toute taxe applicable, y compris toute TVA, taxe sur les ventes, taxe d'utilisation compensatoire ou taxe équivalente applicable sur le **prix marteau** et les **frais de vente**. Il incombe à l'acheteur de vérifier et de payer toutes les taxes dues.

En règle générale, Christie's mettra les **lots** à la vente sous le régime de la marge. Légalement, ce régime implique que la TVA n'apparaît pas sur la facture et n'est pas récupérable.

Sur demande des entreprises assujetties à la TVA formulée immédiatement après la vente, Christie's pourra facturer la TVA sur le prix total (prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acheteur). Ceci permettra à l'acheteur assujéti de récupérer la TVA ainsi facturée, mais ces **lots** ne pourront pas être revendus sous le régime de la marge.

REMBOURSEMENT DE LA TVA EN CAS D'EXPORTATION EN DEHORS DE L'UNION EUROPEENNE

Toute TVA facturée sera remboursée aux personnes non-résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Christie's devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente. Christie's déduira de chaque remboursement €50 de frais de gestion.

REMBOURSEMENT DE LA TVA AUX PROFESSIONNELS DE L'UNION EUROPEENNE

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit au service transport dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des **lots** vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. Christie's déduira €50 de frais de gestion sur chaque remboursement.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujéti, par rapport à tout **lot** vendu pour une valeur supérieure à €5.000, à une taxe sur les plus-values de 6.5% sur le prix d'adjudication du **lot**, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

4. Droit de suite

En application de l'article L122-8 du Code de la Propriété Intellectuelle, les auteurs vivants d'œuvres graphiques et plastiques ont, nonobstant toute cession de l'œuvre originale, un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de cette œuvre aux enchères. Après la mort de l'auteur, ce droit de suite subsiste au profit de ses héritiers pendant l'année civile en cours et les 70 années suivantes. Le paiement du droit de suite, au taux applicable à la date de la vente sera à la charge de l'acheteur. Les **lots** concernés par cette redevance sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole **A**, accolé au numéro du **lot**. Si le droit de suite est applicable à un **lot**, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du prix d'adjudication. Nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du vendeur.

Le droit de suite n'est applicable que pour les **lots** dont le prix d'adjudication est supérieur ou égal à €750. Le montant total du droit de suite pour un objet ne peut dépasser €12.500.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du prix d'adjudication, de la manière suivante :

- **4 %** pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à €50.000 ;

- **3 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €50.000,01 et €200.000 ;

- **1 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €200.000,01 et €350.000 ;

- **0,5 %** pour la tranche du prix de vente comprise entre €350.000,01 et €500.000 ;

- **0,25 %** pour la tranche du prix de vente dépassant €500.000.

E. GARANTIES

1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque **lot**, le vendeur donne la **garantie** qu'il :

- est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, a la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessous) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre «**garantie d'authenticité**»). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, sous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est défini dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- la **garantie** est valable pendant les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (« **Intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**Intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **Intitulé** ou à toute partie d'**Intitulé** qui est formulé «**Avec réserve**». «**Avec réserve**» signifie défini à l'aide d'une clarification dans une **description du catalogue du lot** ou par l'emploi dans un **Intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **Intitulés Avec réserve** sur la page du catalogue «**Avis importants et explication des pratiques de catalogue**». Par exemple, l'emploi du terme «**ATTRIBUÉ À...**» dans un **Intitulé** signifie que le **lot** est selon l'opinion de Christie's probablement

une œuvre de l'artiste mentionné mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des **Intitulés Avec réserve** et la description complète du catalogue des **lots** avant d'enchérir.

- (d) La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**Intitulé** tel que modifié par des **Avis en salle de vente**.
- (e) La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si l'acheteur initial a possédé le **lot**, et en a été propriétaire de manière continue de la date de la vente aux enchères jusqu'à la date de la réclamation. Elle ne peut être transférée à personne d'autre.
- (f) Afin de formuler une réclamation au titre de la **garantie d'authenticité**, vous devez :
- (1) nous fournir des détails écrits, y compris toutes les preuves pertinentes, de toute réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères ;
 - (2) si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
 - (3) retourner le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'état dans lequel il était au moment de la vente.
- (g) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses.

F. PAIEMENT

1. Comment payer

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- i. le prix d'adjudication ; et
 - ii. les frais à la charge de l'acheteur ; et
 - iii. tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
 - iv. toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendaire qui suit le jour de la vente (« la **date d'échéance** »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les **lots** achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

(i) *Par virement bancaire :*

Sur le compte 3805 3990 101 - Christie's France SNC - Barclays Bank Plc. - Agence ICT - 183,

Avenue Daumesnil- 75575 Paris Cedex 12, France / Code banque : 30588 - Code guichet : 00001 - Code SWIFT BIC : BARCFRPP - IBAN : FR76 30588 00001 5805399010162.

(ii) *Par carte de crédit :*

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions et dans la limite de 40 000 €. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de nos services Caisses, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (d) ci-dessous.

(iii) *En espèce :*

Nous avons pour politique de ne pas accepter les paiements uniques ou multiples en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur s'il est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers.

(iv) *Par chèque de banque :*

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

(v) *Par chèques :*

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euro.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département Comptabilité Acheteurs, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.

- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35.

2. Transfert de propriété en votre faveur

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du **lot**.

3. Transfert des risques en votre faveur

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- (a) au moment où vous venez récupérer le **lot**
- (b) à la fin du 14e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

4. Recours pour défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

En outre, Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de :

- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclays majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

(ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts ;

(iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant ;

(iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

(v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que ce dernier l'y invite ou non ;

(vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

(vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

(viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;

(ix) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjudiqués dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (folle enchère), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à la section 4a.

(x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (iii) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

5. Droit de rétention

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe**

Christie's. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devrez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

1. Enlèvement

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre **lot** dans les 7 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- Vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- Si vous avez payé le **lot** en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente, nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du **Groupe Christie's**.
- Les renseignements sur le retrait des **lots** sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35.

2. Stockage

- Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 7 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
 - facturer vos frais de stockage tant que le **lot** se trouve toujours dans notre salle de vente ; ou
 - enlever le **lot** et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
- les détails de l'enlèvement du **lot** vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

H. TRANSPORT ET ACHÈMEMENT DES LOTS

1. Transport et acheminement des lots

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le département transport de Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17.

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous

déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

2. Exportations et importations

Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous l'importez.

- Avant d'enchérir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport d'œuvres d'art de Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur www.christies.com/shipping ou nous contacter à l'adresse.shippingparis@christies.com.

(b) Lots fabriqués à partir d'espèces protégées

Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Il s'agit, entre autres choses, de matériaux à base d'ivoire, d'écaillés de tortues, de peaux de crocodiles, de cornes de rhinocéros, d'ailerons de requins, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchérir sur tout **lot** contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le **lot** dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le **lot** ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devrez obtenir à vos frais. Si un **lot** contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce **lot** aux États-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut être exporté ou importé ou s'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.

(c) Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux États-Unis

Les États-Unis interdisent l'importation d'ivoire d'éléphant africain. Tout **lot** contenant de l'ivoire

d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous le réindiquons clairement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou pas de l'ivoire d'éléphant africain et vous achèterez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d'achat**.

(d) Lots d'origine iranienne

Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnelle d'origine iranienne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguières, des tuiles ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays, comme le Canada, ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.

(e) Or

L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».

(f) Bijoux anciens

En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

(g) Montres

(i) De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.

(ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement

être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégage pas de l'obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

(a) Les déclarations faites ou les informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d'authenticité, et sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.

(b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente; ou

(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sauf tel que requis par le droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.

(c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.

(d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.

(e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

J. AUTRES STIPULATIONS

1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans le présent accord, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et notamment pour des opérations commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

6. Traduction

Si nous vous donnons une traduction de ces Conditions de vente, nous utiliserons la version française en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie's**. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité, et notamment pour des opérations commerciales et de marketing.

8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par ces Conditions de vente n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice unique ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

9. Loi et compétence juridictionnelle

L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

10. Prémption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

11. Trésors nationaux

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le **lot** est réputé être un trésor national. Nous n'assumons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier d'un retard de paiement ou l'annulation de la vente

de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles (1)
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge non provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)
- Archives de plus de 50 ans d'âge (UE : quelle que soit la valeur) 300 €

12. Informations contenues sur www.christies.com

Les détails de tous les **lots** vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur www.christies.com. Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous sommes désolés mais nous ne pouvons accéder aux demandes de suppression de ces détails de www.christies.com.

K. GLOSSAIRE

authentique : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- (i) de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- (ii) d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- (iii) d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- (iv) dans le cas de gemmes, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le **lot** est décrit dans l'**Intitulé** comme étant fait de ce matériau.

garantie d'authenticité : la **garantie** que nous donnons dans le présent accord selon laquelle un **lot** est **authentique**, comme décrit à la section E2 du présent accord.

frais de vente : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**.

description du catalogue : la description d'un **lot** dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

Groupe Christie's : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

état : l'**état** physique d'un **lot**.

date d'échéance : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

estimation : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un **lot** pourrait se vendre.

Estimation basse désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. L'**estimation** moyenne correspond au milieu entre les deux.

prix marteau : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un **lot**.

Intitulé : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

lot : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

autres dommages : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de « particulier », « consécutif », « direct », « indirect », ou « accessoire » en vertu du droit local.

prix d'achat : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

provenance : l'historique de propriété d'un **lot**.

Avec réserve : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **Intitulés Avec réserve** désigne la section dénommée **Intitulés Avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

prix de réserve : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un **lot**.

avis en salle de vente : un avis écrit affiché près du **lot** dans la salle de vente et sur www.christies.com, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un **lot** particulier.

caractères MAJUSCULES : désigne un passage dont toutes les lettres sont en **MAJUSCULES**.

garantie : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

rapport de condition : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**.

AVIS IMPORTANTS

et explication des pratiques de catalogage

SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

■ Lot transféré dans un entrepôt extérieur. Retrouver les informations concernant les frais de stockage et l'adresse d'enlèvement en page 94.

○ Christie's a un intérêt financier direct dans le **lot**. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

○○ Le vendeur de ce **lot** est l'un des collaborateurs de Christie's.

△ Détenu par Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

◇ Christie's a un intérêt financier direct dans le **lot** et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide de quelqu'un d'autre. Voir « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D4 des Conditions de vente.

• **Lot** proposé sans **prix de réserve** qui sera vendu à l'enchérisseur faisant l'enchère la plus élevée, quelle que soit l'**estimation** préalable à la vente indiquée dans le catalogue.

~ Le **lot** comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourrait entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des Conditions de vente.

F **Lot** ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des Conditions de vente.

f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels seront remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des Conditions de vente).

+ La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Elle sera remboursée à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union européenne dans les délais légaux (voir la section "TVA" des Conditions de vente).

++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Elle sera remboursée à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union européenne dans les délais légaux (voir la section "TVA" des Conditions de vente).

Veillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

RAPPORTS DE CONDITION

Veuillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un **rapport de condition** sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des **garanties** et que chaque lot est vendu « en l'état ».

TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.

OBJETS COMPOSÉS DE MATÉRIAUX PROVENANT D'ESPÈCES EN VOIE DE

DISPARITION ET AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écaille de tortue, la peau de crocodile, la corne de rhinocéros, les ossements de baleine et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'enchérir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescision de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des lots entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole ~ dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

À PROPOS DES PIERRES DE COULEUR

Les acheteurs potentiels se voient rappeler que nombre de pierres précieuses de couleur ont été historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Certaines méthodes d'amélioration, comme le chauffage, sont couramment utilisées pour améliorer la couleur ou la transparence, plus particulièrement pour les rubis et les saphirs. D'autres méthodes, comme l'huilage, améliorent la clarté des émeraudes. Ces traitements ont été généralement admis par les négociants internationaux en joaillerie. Bien que le traitement par chauffage pour améliorer la couleur soit largement réputé être permanent, il peut avoir un certain impact sur la durabilité de la pierre précieuse et une attention spécifique peut être nécessaire au fil des ans. Les pierres qui ont été huilées, par exemple, peuvent nécessiter un nouvel huilage après quelques années pour conserver au mieux leur apparence. La politique de Christie's est d'obtenir des rapports gemmologiques en provenance de laboratoires gemmologiques jouissant d'une renommée internationale qui décrivent certaines des pierres

précieuses vendues par Christie's. La disponibilité de tels rapports apparaîtra dans le catalogue. Les rapports de laboratoires gemmologiques américains utilisés par Christie's mentionneront toute amélioration par chauffage ou autre traitement. Les rapports de laboratoires gemmologiques européens détailleront uniquement le traitement par chauffage sur demande mais confirmeront l'absence de tout traitement ou traitement par chauffage. En raison des variations d'approche et de technologie, il peut n'y avoir aucun consensus entre les laboratoires quant à savoir si une pierre spécifique a été traitée, la portée ou le degré de permanence de son traitement. Il n'est pas possible pour Christie's d'obtenir un rapport gemmologique pour chaque pierre que la maison offre. Les acheteurs potentiels doivent être conscients que toutes les pierres peuvent avoir été améliorées par un traitement ou un autre. Pour de plus amples détails, nous renvoyons les acheteurs potentiels aux États-Unis à la fiche d'informations préparée par la commission des normes gemmologiques (Gemstones Standards Commission), disponible à la rubrique de visualisation. Les acheteurs potentiels peuvent demander des rapports de laboratoires pour tout article non certifié si la demande est effectuée au moins trois semaines avant la date prévue de la vente aux enchères. Ce service fait l'objet d'un paiement par avance par la partie requérante. Du fait que l'amélioration affecte la valeur de marché, les estimations de Christie's refléteront les informations communiquées dans le rapport ou, en cas d'indisponibilité dudit rapport, l'hypothèse que les pierres précieuses ont pu être améliorées. Des rapports sur l'état sont généralement disponibles pour tous les lots sur demande et les experts de Christie's seront heureux de répondre à toute question.

AUX ACHETEURS POTENTIELS D'HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que Christie's communique à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout lot, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, Christie's ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des lots pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres Par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, Christie's ne peut en aucun cas être tenu pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente Christie's sont vendues en l'état. Christie's ne peut être tenu garant de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments

d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des lots peuvent être demandés à Christie's. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Néanmoins, ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du lot. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

CONCERNANT LES ESTIMATIONS DE POIDS

Le poids brut de l'objet est indiqué dans le catalogue. Les poids des pierres précieuses sont pu être estimés par mesure. Ces chiffres sont censés être des directives approximatives et ne doivent pas être considérés comme exacts.

POUR LA JOAILLERIE

Les termes utilisés dans le présent catalogue revêtent les significations qui leur sont attribuées ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations dans le présent catalogue quant à leur paternité sont effectuées sous réserve des dispositions des conditions de vente de restriction de garantie.

NOM DES JOAILLIERS DANS LE TITRE

1. Par Boucheron. Quand le nom du créateur apparaît dans le titre cela signifie, selon l'opinion raisonnable de Christie's, que le bijou est de ce fabricant.
2. Signé Boucheron. Le bijou porte une signature qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
3. Avec le nom du créateur pour Boucheron. Le bijou revêt une marque mentionnant un fabricant qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
4. Par Boucheron, selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie par le joaillier malgré l'absence de signature.
5. Monté par Boucheron, selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier qui a utilisé des pierres initialement fournies par son client.
6. Monté uniquement par Boucheron, selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier mais que les pierres précieuses ont été remplacées ou que le bijou a été modifié d'une certaine manière après sa fabrication.

PERIODES

1. ANTIQUITÉ - PLUS DE 100 ANS
2. ART NOUVEAU - 1895-1910
3. BELLE ÉPOQUE - 1895-1914
4. ART DÉCO - 1915-1935
5. RÉTRO - ANNÉES 1940

CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ

Certains fabricants ne fournissent pas de certificat d'authenticité, Christie's n'a aucune obligation d'en fournir aux acheteurs, sauf mention spécifique contraire dans la description du lot au catalogue de la vente. Excepté en cas de contrefaçon reconnue par Christie's, aucune annulation de vente ne saurait être prononcée pour cause de non-délivrance d'un certificat d'authenticité par un fabricant.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains lots contenant de l'or, de l'argent ou du platine doivent selon la loi être présentés au bureau de **garantie** territorialement compétent afin de les

CONDITIONS DE VENTE ACHETER CHEZ CHRISTIE'S

soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner. Christie's n'est pas autorisée à délivrer ces **lots** aux acheteurs tant qu'ils ne sont pas marqués. Ces marquages seront réalisés par Christie's aux frais de l'acheteur, dès que possible après la vente. Une liste de tous les **lots** nécessitant un marquage sera mise à la disposition des acheteurs potentiels avant la vente.

INTERET FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, Christie's peut proposer un **lot** qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole Δ à côté du numéro de **lot**.

Parfois, Christie's a un intérêt financier direct dans des **lots** mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou faire une avance au vendeur qui n'est **garantie** que par le bien mis en vente. Lorsque Christie's détient un tel intérêt financier, les **lots** en question sont signalés par le symbole \circ à côté du numéro de **lot**.

Lorsque Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les **lots** sont signalés dans le catalogue par le symbole \vee . Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de Christie's dans un **lot**, il prend tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire.

Lorsque Christie's a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des **lots** du catalogue, Christie's ne signale pas chaque **lot** par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE

*« **attribué à...** » à notre avis, est probablement en totalité ou en partie, une œuvre réalisée par l'artiste.

*« **studio de.../atelier de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, peut-être sous sa surveillance.

*« **entourage de...** » à notre avis, œuvre de la période de l'artiste et dans laquelle on remarque une influence.

*« **disciple de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par l'un de ses élèves.

*« **à la manière de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais d'une date plus récente.

*« **d'après...** » à notre avis, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'auteur.

« **signé...** »/ « **daté...** »/ « **inscrit...** » à notre avis, l'œuvre a été signée/datée/dotée d'une inscription par l'artiste. L'addition d'un point d'interrogation indique un élément de doute.

« **avec signature...** »/ « **avec date...** »/ « **avec inscription...** » à notre avis, la signature/la date/l'inscription sont de la main de quelqu'un d'autre que l'artiste.

La date donnée pour les gravures de maîtres anciens, modernes et contemporains, est la date (ou la date approximative lorsque précédée du préfix « vers ») à laquelle la matrice a été travaillée et pas nécessairement la date à laquelle l'œuvre a été imprimée ou publiée.

* Ce terme et sa définition dans la présente explication des pratiques de catalogage sont des déclarations réservées sur la paternité de l'œuvre. Si l'utilisation de ce terme repose sur une étude attentive et représente l'opinion de spécialistes, Christie's et le vendeur n'assument aucun risque ni aucune responsabilité en ce qui concerne l'authenticité de la qualité d'auteur de tout **lot** du présent catalogue décrit par ce terme, la **Garantie d'authenticité** ne s'appliquant pas en ce qui concerne les **lots** décrits à l'aide de ce terme.

SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS ET CONSULTANTS / DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

<u>AUTRICHE</u>	Hambourg +49 (0)40 27 94 073 Christiane Gräfin zu Rantzau	<u>SUISSE</u>	DÉPARTEMENTS	ARTS ASIATIQUES PAR: +33 (0)1 40 76 86 05
Vienne +43 (0)1 533 8812 Angela Bailou	Munich +49 (0)89 24 20 96 80 Marie Christine Gräfin Huyn	Genève +41 (0)22 319 1766 Eveline de Proyart	AFFICHES SK: +44 (0)20 7752 3208	ARTS DÉCORATIFS DU XXÈME SIÈCLE PAR: +33 (0)1 40 76 86 21 KS: +44 (0)20 7389 2140
<u>BELGIQUE</u>	Stuttgart +49 (0)71 12 26 96 99 Eva Susanne Schweizer	Zurich +41 (0)44 268 1010 Dr. Dirk Boll	ANTIQUITÉS PAR: +33 (0)1 40 76 84 19 SK: +44 (0)20 7752 3219	BIJOUX PAR: +33 (0)1 40 76 85 81 KS: +44 (0)20 7389 2383
Bruxelles +32 (0)2 512 88 30 Roland de Lathuy	<u>ISRAËL</u>	<u>EMIRATS ARABES UNIS</u>	APPAREILS PHOTO ET INSTRUMENTS D'OPTIQUE SK: +44 (0)20 7752 3279	CADRES SK: +44 (0)20 7389 2763
<u>FINLANDE</u> <u>ET ETATS BALTES</u>	Tel Aviv +972 (0)3 695 0695 Roni Gilat-Baharaff	Dubaï +971 (0)4 425 5647	ARMES ANCIENNES ET MILITARIA KS: +44 (0)20 7752 3119	CÉRAMIQUES EUROPÉENNES ET VERRE PAR: +33 (0)1 40 76 86 02 SK: +44 (0)20 7752 3026
Helsinki +358 (0)9 608 212 Barbro Schauman (Consultant)	<u>ITALIE</u>	<u>GRANDE-BRETAGNE</u>	ART AFRICAÏN ET OCÉANÏEN PAR: +33 (0)1 40 76 83 86	COSTUMES, TEXTILES, ÉVENTAILS ET BAGAGES SK: +44 (0)20 7389 3215
<u>FRANCE</u>	Milan +39 02 303 2831	Londres +44 (0)20 7839 9060	ART ANGLLO-INDIEN KS: +44 (0)20 7389 2570	DESSINS ANCIENS ET DU XIXÈME SIÈCLE PAR: +33 (0)1 40 76 83 59 KS: +44 (0)20 7389 2251
Auvergne & Centre Marine Desproges-Gotteron +33 (0)6 10 34 44 35	Rome +39 06 686 3333	Londres, South Kensington +44 (0)20 7930 6074	ART BRITANNIQUE DU XXÈME SIÈCLE KS: +44 (0)20 7389 2684	ESTAMPES ET LITHOGRAPHIES PAR: +33 (0)1 40 76 85 71 KS: +44 (0)20 7389 2328
Bretagne et Pays de la Loire Virginie Gregory (consultante) +33 (0)6 09 44 90 78	<u>MONACO</u>	Nord +44 (0)7752 3004 Thomas Scott	ART CHINOIS PAR: +33 (0)1 40 76 86 05 KS: +44 (0)20 7389 2577	FUSILS KS: +44 (0)20 7389 2025
Grand Est Jean-Louis Janin Daviet (consultant) +33 (0)6 07 16 34 25	Nancy Dotta (Consultant)	Sud +44 (0)1730 814 300 Mark Wrey	ART CONTEMPORAIN PAR: +33 (0)1 40 76 85 92 KS: +44 (0)20 7389 2920	HORLOGERIE PAR: +33 (0)1 40 76 85 81 KS: +44 (0)20 7389 2224
Nord-Pas de Calais Jean-Louis Brémilts (consultant) +33 (0)6 09 63 21 02	<u>PAYS-BAS</u>	Est +44 (0)20 7752 3310 Simon Reynolds	ART D'APRÈS-GUERRE PAR: +33 (0)1 40 76 85 92 KS: +44 (0)20 7389 2450	ICÔNES PAR: +33 (0)1 40 76 84 03 SK: +44 (0)20 7752 3261
Paris +33 (0)1 40 76 85 85	Amsterdam +31 (0)20 57 55 255	Nord Ouest et Pays de Galle +44 (0)20 7752 3376 Mark Newstead Jane Blood	ART DES INDIENS D'AMÉRIQUE NY: +1 212 606 0536	INSTRUMENTS DE MUSIQUE SK: +44 (0)20 7752 3365
Poitou-Charente Aquitaine Marie-Cécile Moueix +33 (0)5 56 81 65 47	<u>REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE</u>	Ecosse +44 (0)131 225 4756 Bernard Williams Robert Lagneau David Bowes-Lyon (Consultant)	ART IRLANDAIS ET BRITANNIQUE KS: +44 (0)20 7389 2682	INSTRUMENTS ET OBJETS DE MARINE SK: +44 (0)20 7389 2782
Provence - Alpes Côte d'Azur Fabienne Albertini-Cohen +33 (0)6 71 99 97 67	Beijing +86 (0)10 8572 7900	Ile de Man +44 1624 814502 The Marchioness Conyngham (Consultant)	ART ISLAMIQUE PAR: +33 (0)1 40 76 85 56 KS: +44 (0)20 7389 2700	INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES SK: +44 (0)20 7752 3284
<u>ALLEMAGNE</u>	Hong Kong +852 2760 1766	Iles de la Manche +44 (0)1534 485 988 Melissa Bonn	ART JAPONAIS PAR: +33 (0)1 40 76 86 05 KS: +44 (0)20 7389 2591	LIVRES ET MANUSCRITS PAR: +33 (0)1 40 76 85 99 KS: +44 (0)20 7389 2158
Düsseldorf +49 (0)21 14 91 59 30 Andreas Rumbler	Shanghai +86 (0)21 6355 1766 Jinqing Cai	<u>IRLANDE</u>	ART LATINO-AMÉRICAIN PAR: +33 (0)1 40 76 86 25 NY: +1 212 636 2150	MARINES SK: +44 (0)20 7752 3290
Francfort +49 (0)61 74 20 94 85 Anja Schaller	<u>RUSSIE</u>	+353 (0)59 86 24996 Christine Ryall	ART RUSSE PAR: +33 (0)1 40 76 84 03 SK: +44 (0)20 7752 2662	MINIATURES ET OBJETS DE VITRINE PAR: +33 (0)1 40 76 86 24 KS: +44 (0)20 7389 2347
	Moscou +7 495 937 6364 Ekaterina Dolinina	<u>ÉTATS-UNIS</u>		
	<u>ESPAGNE</u>	New York +1 212 636 2000		
	Barcelone +34 (0)93 487 8259 Carmen Schjaer			
	Madrid +34 (0)91 532 6626 Juan Varez Dalia Padilla			

• Indique une salle de vente

MOBILIER AMÉRICAIN
NY: +1 212 636 2230

MOBILIER ANCIEN ET
OBJETS D'ART
PAR: +33 (0)1 40 76 84 24
KS: +44 (0)20 7389 2482

MOBILIER ET OBJETS DE
DESIGNERS
PAR: +33 (0)1 40 76 86 21
KS: +44 (0)20 7389 2142

MOBILIER ET SCULPTURES
DU XIXÈME SIÈCLE
PAR: +33 (0)1 40 76 83 99
KS: +44 (0)20 7389 2699

MONTRÉS
PAR: +33 (0)1 40 76 85 81
KS: +44 (0)20 7389 2357

ŒUVRES SUR PAPIER
BRITANNIQUES
KS: +44 (0)20 7389 2278

ŒUVRES
TOPOGRAPHIQUES
PAR: +33 (0)1 40 76 85 99
KS: +44 (0)20 7389 2040

ORFÈVRENERIE
PAR: +33 (0)1 40 76 86 24
KS: +44 (0)20 7389 2666

PHOTOGRAPHIES
PAR: +33 (0)1 40 76 84 16
KS: +44 (0)20 7752 3006

SCULPTURES
PAR: +33 (0)1 40 76 84 19
KS: +44 (0)20 7389 2331

SOUVENIRS DE LA SCÈNE
ET DE L'ÉCRAN
SK: +44 (0)20 7752 3275

TABLEAUX AMÉRICAINS
NY: +1 212 636 214

TABLEAUX ANCIENS ET DU
XIXÈME SIÈCLE
PAR: +33 (0)1 40 76 85 87
KS: +44 (0)20 7389 2086

TABLEAUX AUSTRALIENS
KS: +44 (0)20 7389 2040

TABLEAUX BRITANNIQUES
(1500-1850)
KS: +44 (0)20 7389 2945

TABLEAUX DU XXÈME
SIÈCLE
PAR: +33 (0)1 40 76 85 92
KS: +44 (0)20 7752 3218

TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
ET MODERNES
PAR: +33 (0)1 40 76 8389
KS: +44 (0)20 7389 2452

TABLEAUX DE L'ÉPOQUE
VICTORIENNE
KS: +44 (0)20 7389 2468

TAPIS
PAR: +33 (0)1 40 76 85 73
KS: +44 (0)20 7389 23 70

TIRE-BOUCHONS
SK: +44 (0)20 7752 3263

VINS ET ALCOOLS
PAR: +33 (0)1 40 76 83 97
KS: +44 (0)20 7752 3366

SERVICES LIÉS AUX VENTES

Collections d'Entreprises
Tel: +33 (0)1 40 76 85 66
Fax: +33 (0)1 40 76 85 65
gdebuire@christies.com

Inventaires
Tel: +33 (0)1 40 76 85 66
Fax: +33 (0)1 40 76 85 65
gdebuire@christies.com

Services Financiers
Tel: +33 (0)1 40 76 85 78
Fax: +33 (0)1 40 76 85 57
bpasquier@christies.com

Successions et Fiscalité
Tel: +33 (0)1 40 76 85 78
Fax: +33 (0)1 40 76 85 57
bpasquier@christies.com

Ventes sur place
Tel: +33 (0)1 40 76 85 98
Fax: +33 (0)1 40 76 85 65
lgosset@christies.com

AUTRES SERVICES

Christie's Education
Londres
Tel: +44 (0)20 7665 4350
Fax: +44 (0)20 7665 4351
education@christies.com

New York
Tel: +1 212 355 1501
Fax: +1 212 355 7370
christieseducation
@christies.edu

Christie's International Real
Estates (immobilier)
Tel: +44 (0)20 7389 2592
FAX: +44 (0)20 7389 2168
awhitaker@christies.com

Christie's Images
Tel: +44 (0)20 7582 1282
Fax: +44 (0)20 7582 5632
imageslondon@christies.com

Renseignements – Merci de bien vouloir appeler la salle de vente
ou le bureau de représentation email – info@christies.com

La liste exhaustive de nos bureaux se trouve sur christies.com

Abréviations utilisées

KS: Londres, King Street • NY: New York, Rockefeller Plaza •
PAR: Paris, Avenue Matignon
SK: Londres, South Kensington

ENTREPOSAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

TABLEAUX ET OBJETS PETIT FORMAT

Tous les lots vendus seront conservés dans nos locaux
au 9, avenue Matignon, 75008 Paris.

TABLEAUX GRAND FORMAT, MEUBLES ET OBJETS VOLUMINEUX

Tous les lots vendus seront transférés
chez Transports Monin :

mardi 22 novembre à 15h

Transports Monin se tient à votre disposition le
lendemain suivant le transfert, du lundi au vendredi, de
9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

215, rue d'Aubervilliers,
niveau 3, Pylône n° 33
75018 Paris

Téléphone magasinage: +33 (0)6 27 63 22 36
Téléphone standard: +33 (0)1 80 60 36 00
Fax magasinage: +33 (0)1 80 60 36 11

TARIFS

Le stockage des lots vendus est couvert par Christie's
pendant 14 jours ouvrés. Tout frais de stockage

s'applique à partir du 15ème jour après la vente. A partir
du 15ème jour, la garantie en cas de dommage ou de
perte totale ou partielle est couverte par Transports
Monin au taux de 0,6% de la valeur du lot et les frais
de stockage s'appliquent selon le barème décrit dans le
tableau ci-dessous.

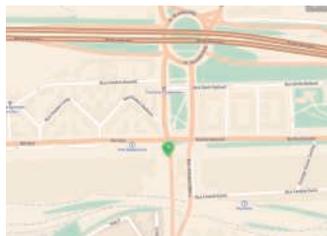
Transports Monin offre également aux acheteurs la
possibilité de faire établir un devis pour l'emballage, le
montage, l'installation, l'établissement des documents
administratifs et douaniers ainsi que pour le transport des
lots en France ou à l'étranger. Ce devis peut être établi sur
simple demande.

PAIEMENT

• A l'avance, contacter Transports Monin au +33 (0)1 80
60 36 00 pour connaître le montant dû. Sont acceptés
les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de
crédit (Visa, Mastercard, American Express)

• Au moment de l'enlèvement: chèque, espèces, carte
de crédit, travellers chèques.

Les objets vous seront remis sur simple présentation du
bon d'enlèvement. Ce document vous sera délivré par le
caissier de Christie's, 9 avenue Matignon 75008 Paris.



TABLEAUX GRAND FORMAT, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX

- Frais de gestion et manutention fixe par lot
71€ + TVA
- Frais de stockage par lot et par jour ouvré
5€ + TVA

TABLEAUX ET OBJETS PETIT FORMAT

- Frais de gestion et manutention fixe par lot
71€ + TVA
- Frais de stockage par lot et par jour ouvré
2€ + TVA

FIRST OPEN HOME

MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016 À 15H

9, avenue Matignon, 75008 Paris

CODE : CAMILLE

NUMÉRO : 12727

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE
SUR CHRISTIES.COM

PALIERS D'ENCHÈRES

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (paliers d'enchères) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des paliers d'enchères. Les ordres d'achat non conformes aux paliers d'enchères ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 0 à 1 000 €	par 50 €
de 1 000 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

Le commissaire-priseur est libre de varier les paliers d'enchères au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'encherir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €50.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €50.000 et jusqu'à €1.600.000 et 12% H.T. (soit 12.66% T.T.C. pour les livres et 14.40% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €1.600.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17.5% H.T. (soit 21% T.T.C.).
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50 % de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50 % de l'estimation basse.

Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0) 1 40 76 84 13

FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Fax : +33 (0) 1 40 76 85 51 - en ligne : www.christies.com

12727

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Fax (Important)

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE - ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire,
Veuillez indiquer votre numéro :



CÉSAR 1921-1998
Chaise *Expansion*, 1975-1976
Bronze doré poli et patiné
74,5 × 53 × 48 cm
€ 30.000-40.000

DESIGN VENTE DU SOIR

Paris, 22 novembre 2016

EXPOSITION

17-19, 21 novembre 2016
9 avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Pauline De Smedt
pdesmedt@christies.com
+33 (0)1 40 76 83 54



CHRISTIE'S

CHRISTIE'S

CHRISTIE'S INTERNATIONAL PLC

Patricia Barbizet, Chairwoman and CEO
Jussi Pylkkänen, Global President
Stephen Brooks, Deputy CEO
Loïc Brivezac, Gilles Erulin, Gilles Pagniez,
Héloïse Temple-Boyer,
Sophie Carter, Company Secretary

CHRISTIE'S EXECUTIVE

Patricia Barbizet, Chairwoman and CEO
Jussi Pylkkänen, Global President
Stephen Brooks, Deputy CEO

INTERNATIONAL CHAIRMEN

François Curiel, Chairman, Asia Pacific
Stephen Lash, Chairman Emeritus, Americas
Viscount Linley, Honorary Chairman, EMERI
Charles Cator, Deputy Chairman, Christie's Int.
Xin Li, Deputy Chairwoman, Christie's Int.

CHRISTIE'S EMERI

PRESIDENT EMERI
Guillaume Cerutti

SENIOR DIRECTORS

Mariolina Bassetti, Giovanna Bertazzoni,
Edouard Boccon-Gibod, Prof. Dr. Dirk Boll,
Olivier Camu, Roland de Lathuy, Eveline de Proyart,
Roni Gilat-Baharaff, Francis Outred,
Christiane Rantzau, Andreas Rumbler,
François de Ricqlès, Jop Ubbens, Juan Varez

ADVISORY BOARD

Pedro Girao, Chairman,
Patricia Barbizet, Arpad Busson,
Loula Chandris, Kemal Has Cingillioglu,
Genevra Elkann, I. D. Fürstin zu Fürstenberg,
Laurence Graff, H.R.H. Prince Pavlos of Greece,
Marquesa de Bellavista Mrs Alicia Kopolowitz,
Viscount Linley, Robert Manoukian,
Rosita, Duchess of Marlborough,
Countess Daniela Memmo d'Amelio,
Usha Mittal, Çig'dem Simavi

CHRISTIE'S FRANCE

CHAIRMAN'S OFFICE
François de Ricqlès
Edouard Boccon-Gibod
Florence de Botton
Géraldine Lenain
Pierre Martin-Vivier

CHRISTIE'S FRANCE SAS

François de Ricqlès, Président,
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général
Florence de Botton, Vice-Président

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

François Curiel,
Grégoire Debuire,
Camille de Foresta,
Victoire Gineste,
Lionel Gosset,
François de Ricqlès,
Marie-Laurence Tixier
Adrien Meyer

CONSEIL DE CHRISTIE'S FRANCE

Jean Gueguinou, Président,
José Alvarez, Patricia Barbizet,
Jeanne-Marie de Broglie,
Béatrice de Bourbon-Siciles,
Isabelle de Courcel, Rémi Gaston-Dreyfus,
Jacques Grange, Terry de Gunzburg,
Hugues de Guitaut, Guillaume Houzé,
Roland Lepic, Christiane de Nicolay-Mazery,
Hélie de Noailles, Christian de Pange,
Maryvonne Pinault, Sylvie Winckler

DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS

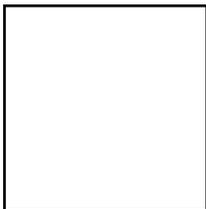
Laëtitia Bauduin, Isabelle de Conihout,
Marine de Cenival, Bruno Claessens,
Tudor Davies, Grégoire Debuire,
Isabelle d'Amécourt, Sonja Ganne,
Lionel Gosset, Anika Guntrum,
Hervé de La Verrie, Olivier Lefeuve,
Pauline De Smedt, Simon de Monicault,
Élodie Morel, Marie-Laurence Tixier
Directeurs

Christophe Durand-Ruel,
Patricia de Fougerolle,
Elvire de Maintenant
Spécialistes Senior

Frédérique Darricarrère-Delmas,
Hippolyte de la Féronnière,
Camille de Foresta, Flavien Gaillard,
Stéphanie Joachim, Nicolas Kaenzig,
Emmanuelle Karsenti, Paul Nyzam,
Tiphaine Nicoul, Hélène Rihal, Clara Rivollet,
Philippine de Saily, Agathe de Saint Céran,
Fanny Saulay, Etienne Sallon, Thibault Stockmann,
Victor Teodorescu
Spécialistes

Fannie Bourgeois, Zheng Ma
Spécialistes associés

Lucile Andréani, Mathilde de Backer, Mafalda Chenu,
Ekaterina Klimochkina, Olivia de Fayet,
Spécialistes Junior





CHRISTIE'S

9 AVENUE MATHIGNON 75008 PARIS